

CC1-1/2005F-PDF
ISBN 0-662-74493-4

Certifié ISO 9001:2000

POUR PLUS D'INFORMATION

Bureau de Port Hope

5, rue Mill Sud
Port Hope (Ontario)
L1A 2S6
Téléphone : (905) 885-9488
Télécopie : (905) 885-0273

Bureau d'Ottawa

1900, promenade City Park,
bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1J 1A3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopie : (613) 952-0760

info@llrwmo.org
www.llrwmo.org



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



EACL
Énergie atomique
du Canada limitée

AECL
Atomic Energy
of Canada Limited

Canada

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Message du directeur | 3 |
| Programme des déchets historiques | 4 |
| Déchets radioactifs historiques de faible activité | 4 |
| Initiative de la région de Port Hope : | |
| Programme Provision de gestion des déchets | 5 |
| Projets - Évaluation environnementale | 6 |
| Initiatives en matière de communication et d'information | 8 |
| Programme de protection de la valeur des biens immobiliers | 9 |
| Toronto (Malvern) | 9 |
| Itinéraire de transport dans le Nord | 10 |
| Fort McMurray | 10 |
| Autres activités du programme des déchets historiques | 11 |
| Permis délivrés par la CCSN au BGDRFA | 11 |
| Programme des déchets courant | 12 |
| Inventaire des déchets radioactifs au Canada | 12 |
| Information | 13 |
| Acronymes | 13 |
| Rétrospective financière | 13 |
| Certificat de vérification | 14 |

Créé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) assure les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) historiques au Canada. Le BGDRFA est administré par Énergie atomique du Canada limitée conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui finance la gestion des DRFA et établit la politique nationale afférente.

DIRECTION

Robert L. Zelmer
Directeur

G. Glenn Case
Directeur,
Élaboration de projets et d'installations

Gary Vandergaast, Paul Arthurs
Directeur (par intérim),
Activités et Services de l'environnement

Bernard Gerestein
Directeur,
Relations avec les groupes d'intérêt et
Communications

Rose Mary T. Rozak
Directrice,
Gestion des affaires et Opérations

M. T. Wallace
Directeur général,
Direction des ressources
en électricité,
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

M. P. A. Brown
Directeur,
Division de l'uranium et des
déchets radioactifs,
Direction des ressources
en électricité,
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

M. W. C. Kupferschmidt
Directeur général,
Déclassement, Gestion des
déchets et Projets aux sites,
Énergie atomique du Canada
limitée
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario) K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice clôturé le 31 mars 2005.

Le présent rapport a été établi conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée, relativement à l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



R. L. Zelmer, ing., RPP

MESSAGE DU DIRECTEUR

Des 23 années de l'histoire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA), c'est cette dernière année qui a été la plus riche en événements. Pour être prêts à faire face aux défis à venir, nous avons fait des progrès sans précédent sur le plan des projets importants, des contributions et de la reconnaissance internationales et des changements organisationnels.

En étroite collaboration avec nos partenaires municipaux de Port Hope et Clarington, en Ontario, nous avons



Bob Zelmer présente l'ébauche des rapports d'étude sur l'évaluation environnementale à Rick Austin, maire de la municipalité de Port Hope,

terminé l'ébauche des rapports d'étude sur l'évaluation environnementale qui seront présentés aux municipalités. C'est l'aboutissement de plus de trois années de consultation publique et d'études techniques et scientifiques, lesquelles sont aujourd'hui illustrées par 32 volumes et plus de 7 000 pages de documentation. Nous avons entrepris deux processus publics parallèles pour déterminer et évaluer les concepts de projets préférés, à la suite desquels chaque municipalité s'est prononcée. L'approche que nous avons adoptée, c'est-à-dire rechercher des solutions fondées sur la collectivité, s'avère la solution qui nous permettra de résoudre des problèmes environnementaux de longue date. Le processus d'examen fédéral applicable à chaque projet se poursuivra sous la direction des autorités fédérales responsables, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

À l'échelle internationale, le BGDRFA soutient l'engagement du Canada à l'égard de la décontamination de l'environnement et de la gestion des déchets radioactifs. Le BGDRFA continue de contribuer au programme de modélisation environnementale sur la sûreté en matière de radioactivité (EMRAS) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (groupe de travail chargé d'étudier la remise à neuf des zones urbaines). Il appuie également le programme de l'AIEA qui vise l'établissement d'un système international de conservation des données sur les inventaires de déchets radioactifs dénommé Net Enabled Waste Management Database (NEWMDB).

Le BGDRFA a appuyé le symposium sur le stockage des déchets radioactifs de faible activité que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a tenu en décembre dernier à Cordoba, en Espagne. Le personnel du BGDRFA a inspecté les installations de gestion des déchets ANDRA (en France) et ENRESA (en Espagne) et a accueilli des collègues internationaux venant de Belgique, de France, du Japon et des États-Unis. Je suis heureux que le travail accompli à Port Hope soit largement reconnu et apprécié au Canada et à l'étranger, et je remercie les membres du personnel du BGDRFA pour leur travail acharné et leur dévouement.

Enfin, le BGDRFA a effectué d'importants changements organisationnels durant l'année, y compris le déménagement de son bureau d'Ottawa. Nous avons réorganisé les quatre services du Bureau et optimisé les rôles et les responsabilités de chacun d'eux. Nous voulions ainsi nous assurer que le BGDRFA aura la souplesse, l'organisation et le personnel qui nous permettront de répondre aux besoins et aux défis de l'avenir.

C'est avec enthousiasme que j'envisage la collaboration continue avec tous nos partenaires et les intervenants intéressés tandis que nous continuons de travailler dans l'ensemble du Canada. Je tiens particulièrement à souligner la solide participation de M. Austin, maire de Port Hope et de M. Mutton, maire de Clarington, ainsi que celle des collègues et des employés de leurs conseils.

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert L. Zelmer'.

R. L. Zelmer, ing., RPP

DÉCHETS RADIOACTIFS HISTORIQUES DE FAIBLE ACTIVITÉ : INTRODUCTION

Fondé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) assume les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité historiques au Canada.

Le BGDRFA a notamment pour mandat :

- *de résoudre les problèmes posés par les déchets radioactifs de faible activité historiques qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;*
- *d'établir, au besoin, un service de stockage des déchets radioactifs de faible activité courants payé par les usagers;*
- *de répondre aux besoins d'information du public au sujet des déchets radioactifs de faible activité.*

Les objectifs du Programme des déchets historiques du BGDRFA sont les suivants :

- *de nettoyer et de gérer à long terme les déchets historiques du Canada, y compris, entre autres, les déchets qui se trouvent à Port Hope et à Toronto, en Ontario, à Fort McMurray, en Alberta, et dans divers endroits des Territoires du Nord-Ouest;*
- *d'entreprendre les travaux de décontamination provisoires requis dans les sites susmentionnés afin de protéger la santé humaine et l'environnement en attendant que des installations de stockage permanent soient accessibles;*
- *d'effectuer des évaluations et de fournir les conseils techniques conséquents à RNCAN pour contribuer à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière de gestion des déchets historiques;*
- *de décharger le gouvernement fédéral de la responsabilité à long terme des déchets historiques.*

Au Canada, on trouve plusieurs sites importants de déchets historiques de même que de nombreux sites plus petits. Dans plusieurs cas, des matières y ont été évacuées de manière provisoire en attendant l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche de gestion à long terme. Ces sites font l'objet d'une surveillance, d'inspections et de travaux de maintenance. Dans certains sites, les déchets comprennent des matériaux de construction

contaminés, tandis que d'autres sites renferment de grandes quantités de sol contaminé au radium. Le sol contaminé qui résulte des activités de nettoyage sur les petits sites, de même que les artefacts et les matériaux de construction contaminés provenant des sites plus importants sont évacués dans des bâtiments de stockage du BGDRFA aux Laboratoires de Chalk River (LCR) d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). Les volumes plus importants de DRFA sont gérés sur place ou à proximité de la source.

Région de Port Hope

La région de Port Hope, en Ontario, contient la grande majorité des DRFA historiques du Canada, soit plus de 90 % des déchets. Ces déchets remontent aux années 30, époque où une raffinerie de la municipalité extrayait le radium du minerai pechblende à des fins médicales. Les déchets sont principalement du sol contaminé par du matériel provenant de la raffinerie. Le BGDRFA collabore étroitement avec les municipalités de Port Hope et de Clarington dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH). L'IRPH est une initiative importante de 260 millions de dollars financée par le gouvernement fédéral. Elle vise le nettoyage et la gestion sûre et à long terme des DRFA historiques de Port Hope et Clarington. L'IRPH regroupe les projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope et Port Granby (les Projets).

Les DRFA sont stockés dans l'Installation de gestion des déchets de Welcome (fermée en 1955) située dans la municipalité de Port Hope et dans l'Installation de gestion des déchets de Port Granby (fermée en 1988), située dans la municipalité de Clarington. Cameco Corporation est aujourd'hui la propriétaire de ces sites originellement construits par les Ressources Eldorado Limitée, une société d'État fédérale. L'IRPH englobe les déchets des deux sites.

Autres sites

Le BGDRFA gère les déchets situés dans plusieurs autres sites canadiens, notamment en Ontario, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le BGDRFA est responsable du nettoyage et de la gestion à long terme des déchets situés à ces endroits.

INITIATIVE DE LA RÉGION DE PORT HOPE :
PROGRAMME PROVISOIRE DE GESTION DES DÉCHETS

HISTORIQUE

Pendant plus de 20 années, le BGDRFA a supervisé, au nom du gouvernement fédéral, la gestion provisoire des DRFA de Port Hope. À l'heure actuelle, à Port Hope, les DRFA sont stockés dans quatre installations autorisées par la CCSN, dans neuf sites d'envergure non autorisés et à divers autres endroits, et ils font tous l'objet d'une inspection et d'une surveillance périodiques du Bureau.

Le Programme provisoire de gestion des déchets de Port Hope comprend le Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), le Programme de conformité des propriétés (PCP) et le Programme de surveillance de l'environnement (PSE). Tout projet nécessitant un permis de construction est automatiquement transmis au PSTC. Conjointement avec la municipalité de Port Hope, le BGDRFA exploite le PSTC pour empêcher que la terre contaminée ne soit dispersée. En vertu du PSTC, le BGDRFA analyse la terre aux chantiers proposés et transfère la terre contaminée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (SST PRP).

Le BGDRFA exploite également le Programme de conformité des propriétés (PCP), répond aux demandes provenant des propriétaires, de leurs agents immobiliers ou de leurs avocats et leur fournit des renseignements sur l'état radiologique de leurs propriétés. À l'aide du PCP, le Bureau assure :

- *la préparation opportune des lettres sur l'état radiologique;*
- *la collecte de données radiologiques récentes pour la mise à jour des dossiers*

relatifs aux propriétés individuelles;

- *le nettoyage des propriétés qui dépassent le critère établi en matière de décontamination.*

ACTIVITÉS EN 2004-2005

En 2004-2005, en vertu du PCP, le BGDRFA a effectué 143 contrôles du radon et des rayons gamma dans des propriétés de Port Hope. Il a émis 641 lettres sur l'état radiologique. Depuis le commencement du programme, c'est la première fois qu'un nombre si élevé de lettres est envoyé au cours d'un même exercice.

Dans le cadre du PSTC, 338 m³ de terre contaminée ont été excavés et transportés au SST PRP.

Le personnel du bureau régional du BGDRFA situé à Port Hope a effectué des enquêtes radiologiques sur une route qui se trouve à proximité de l'installation de gestion des déchets de Welcome pour déterminer le volume de déchets radioactifs de faible activité que le PCP allait devoir traiter. Les travaux afférents à ce projet de reconstruction de la route devraient débuter en avril 2005.

Dans le cadre de son programme continu de travaux d'immobilisations, la municipalité de Port Hope envisage d'effectuer en 2005 des travaux routiers dans d'autres sites de la municipalité. Le BGDRFA collaborera étroitement avec le service d'ingénierie de la municipalité tandis que ces différents projets se matérialisent.

SOMMAIRE DE LA GESTION PROVISOIRE DES DÉCHETS EN 2004-2005

| | |
|---|-----|
| Contrôles du radon et des rayons gamma effectués en vertu du PCP : | 143 |
| Volume de terre stocké dans le SST (m ³) de la rue Pine : | 338 |
| Lettres sur l'état radiologique : | 641 |

HISTORIQUE

En juillet 2001, RNCan a désigné le BGDRFA comme le promoteur qui agirait au nom du gouvernement du Canada pour

entreprendre les travaux qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations. Ces obligations sont précisées dans l'entente juridique dans le cadre de laquelle le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer le nettoyage définitif des déchets historiques de la région de Port Hope et la gestion à long terme de ces déchets dans de nouvelles installations qui seraient construites dans cette région. L'IRPH a débuté en avril 2001 et, dès le milieu de l'année 2003, il semblait évident que la phase 1 du projet, prévue se terminer dans un délai de cinq années, allait durer plus longtemps en raison des consultations avec les intervenants. À la clôture de l'exercice, la phase 1 était terminée à environ 67 %.

L'IRPH englobe les trois phases suivantes :

- Phase 1: Évaluation environnementale, conception, ingénierie et approbation de l'organisme de réglementation (environ 5 années)**
- Phase 2: Construction (environ 5 années)**
- Phase 3: Surveillance et entretien à long terme (phase d'exploitation)**

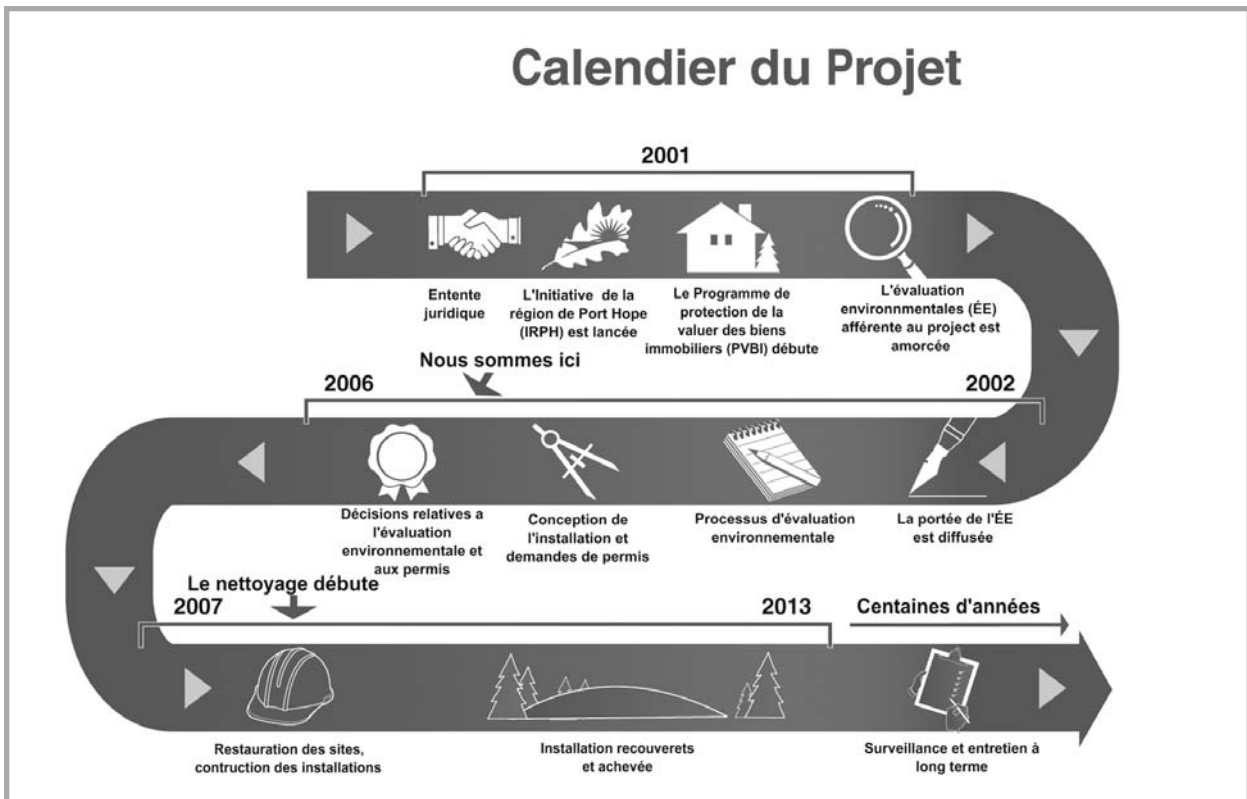
ORGANISATION

Le BGDRFA a scindé les activités de l'IRPH en deux projets distincts, l'un pour la municipalité de Port Hope (Projet de Port Hope), l'autre pour la municipalité de Clarington (Projet de Port Granby). La solution recommandée pour le projet de Port Hope était de regrouper tous les DRFA historiques de

Port Hope dans une nouvelle installation qui serait située dans le site actuellement occupé par l'Installation de gestion des déchets de Welcome, près du terrain de recyclage de pièces d'autos. À Clarington, la solution recommandée était de construire une nouvelle installation sur un site situé à 700 m du lac Ontario, afin d'y transférer les déchets actuellement stockés en bordure du lac.

ACTIVITÉS EN 2004-2005

Ces journées portes ouvertes étaient accompagnées de présentations données à des groupes de la communauté, de tables rondes et de réunions tenues par les municipalités et leurs



équipes d'examen par les pairs. Au total, 400 commentaires ont été émis par le public et traités en conséquence, verbalement ou par écrit. Les conseils de Port Hope et de Clarington ont tous deux souscrit aux recommandations du BGDRFA; ainsi, les études sur l'évaluation des effets sur l'environnement ont pu se poursuivre, tel que le décrivent les rapports sur les concepts qualifiés.

Sous la direction du BGDRFA, de nombreux consultants spécialisés ont compilé et évalué les études approfondies sur les effets des solutions proposées sur l'environnement. Cette année a surtout été consacrée à la mise au point et à la diffusion de l'ébauche du Rapport d'étude sur l'évaluation environnementale pour chaque projet. Les rapports contenaient les études visant à évaluer les effets des projets proposés sur les environnements aquatique, terrestre, atmosphérique, géologique, des eaux souterraines et socio-économiques, ainsi que leurs effets sur la santé humaine. De nouveau, tout au long des processus inhérents aux études techniques, les intervenants ont été consultés et informés. Nous avons également demandé l'avis du public durant les études sur l'évaluation environnementale et la préparation de l'ébauche du rapport connexe.

Les ateliers et les séances d'information et de discussion qui ont eu lieu en octobre, en novembre et en décembre 2004 portaient sur les effets socio-économiques des projets proposés, sur les critères de nettoyage et sur l'utilisation potentiel des installations fermées. Les commentaires émis à ces occasions ainsi qu'à d'autres ont été analysés par les spécialistes appropriés et énoncés dans les études techniques qui ont été présentées aux municipalités et au public en janvier 2005. En février, le BGDRFA a présenté aux municipalités les ébauches des rapports d'étude sur l'EE foisonnant de travaux de recherche, d'intrants techniques et de suggestions du public. Des présentations publiques largement annoncées, des séances de consultation avec les groupes autochtones et des séances d'examen par

les pairs ont suivi peu après. À la mi-mars, la période des commentaires approchait de sa fin et le BGDRFA a mis la dernière main aux rapports préliminaires attendus par les municipalités respectives.

La clôture de cet exercice a été marquée par une étape importante que le BGDRFA a franchie, à savoir la soumission électronique du rapport d'étude sur l'évaluation environnementale du Projet de Port Hope à RNCAN. Ce rapport englobe plus de trois années de consultation publique et d'études techniques et scientifiques approfondies. Le document officiel est prévu être rédigé et soumis à toutes les autorités responsables en avril 2005.

Étant donné que le conseil municipal de Clarington a demandé que d'autres études soient effectuées pour le Projet de Port Granby, l'ébauche du rapport d'étude sur l'EE ne sera pas diffusée en même temps que les rapports applicables au Projet de Port Hope. Avant de considérer l'option préférée, le conseil municipal de Clarington a demandé que les trois points suivants fassent l'objet d'une étude approfondie :

- *un revêtement supplémentaire pour l'installation proposée;*
- *un passage inférieur pour l'acheminement des déchets, lequel passage serait situé au niveau du chemin Lakeshore et connecterait les sites de gestion des déchets actuel et proposé;*
- *la réfection des routes municipales que les véhicules de construction utiliseront.*

Le BGDRFA examinera ces trois points et transmettra ses résultats à la municipalité à la fin de l'été ou au début de l'automne 2005.

INITIATIVE DE LA RÉGION DE PORT HOPE : INITIATIVES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

HISTORIQUE

Cela fait plus de 20 années que le BGDRFA entreprend des projets de décontamination dans l'ensemble du Canada. De tous les projets, le PRPH est le plus important. Les processus de consultation et de communication appliqués aux Projets de Port Hope et de Port Granby reposent sur les leçons tirées de projets antérieurs.

ACTIVITÉS DE 2004-2005

Pendant la préparation des études sur l'évaluation environnementale pour les deux projets, le Bureau a encouragé la communication et la consultation proactives avec les résidents de Port Hope et de Clarington. Outre les ateliers, les journées portes ouvertes et les réunions, les employés chevronnés du BGDRFA ont occupé des kiosques aux salons du foyer et aux foires d'automne pour inciter plus de monde à discuter. Des visites de l'installation étaient également proposées et tournaient autour des nouvelles installations et des mesures de décontamination envisagées. Le dialogue avec le public est la fonction principale du bureau d'Échange d'information sur les projets situé à Port Hope et de son bureau satellite qui, durant le

premier trimestre de l'exercice, se situait sur la rue principale de Newcastle Village, à Clarington.

Le bureau d'Échange d'information sur les projets de Port Hope est également le lieu où les documents techniques et généraux sont archivés, constituant le registre public pour l'évaluation environnementale relatif aux projets de Port Hope et de Port Granby. Pour les besoins de sensibilisation, des entrevues et des séances d'information ont également eu lieu avec les principaux intervenants tels que les représentants élus, les représentants des Premières nations et les résidents habitant à proximité des sites. Le BGDRFA reconnaît également la nécessité de communiquer avec les membres du public qui s'intéressent aux projets sans pour autant y participer. La hausse du niveau de sensibilisation vis-à-vis de l'IRPH s'est révélée lors de la troisième vague de sondages que le Bureau a lancée et à laquelle 600 résidents locaux ont participé. La hausse du niveau de sensibilisation est imputable aux bulletins trimestriels publiés, aux communiqués de presse, à la publicité dans la presse locale et aux affiches placées dans des endroits communautaires bien en vue tels que les bibliothèques publiques.

Qu'entend-on par déchets de faible activité?

Au Canada, les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) se définissent par exclusion. Sont donc considérés comme des DRFA des déchets radioactifs qui ne sont pas des déchets de combustible nucléaire (également appelés déchets de haute activité) ou de mines d'uranium ou des résidus de traitement de l'uranium. Une grande partie des DRFA accumulés au Canada sont des déchets antérieurs constitués de terre contaminée au cours des 70 dernières années. Ils comprennent aussi les sols contaminés et les déchets provenant des activités de raffinage du radium entreprises par le Canada au tout début. Aujourd'hui, la plupart des DRFA proviennent d'activités liées à la production d'électricité nucléaire, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire ainsi qu'à la production et à l'utilisation de radio-isotopes en médecine, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, et de l'agriculture et dans les secteurs d'activités industrielles. Les déchets de faible activité peuvent se classer dans les deux grandes catégories suivantes :

déchets courants : déchets de faible activité générés par les activités d'exploitation de sociétés, par exemple les producteurs d'électricité nucléaire. Les propriétaires et les producteurs de déchets courants sont responsables de la gestion de ces déchets.

déchets historiques : déchets de faible activité qui ont été gérés par le passé d'une manière qui n'est plus considérée comme acceptable mais pour lesquels le producteur d'origine ne peut raisonnablement être tenu responsable. Le gouvernement fédéral a accepté la responsabilité de ces déchets.

INITIATIVE DE LA RÉGION DE PORT HOPE : PROGRAMME DE PROTECTION DE LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

HISTORIQUE

Durant l'année, le programme PVBI renseigne et aide les propriétaires, soutient les agents immobiliers et traite les demandes d'indemnisation

relatives aux baisses éventuelles de la valeur des biens immobiliers. Au fur et à mesure que le public reçoit des détails sur les projets proposés, davantage de demandes de renseignements arrivent au programme PVBI, lequel tient, par ailleurs, un rôle plus important aux diverses journées portes ouvertes et réunions communautaires organisées. Établi dans le cadre de l'accord juridique, le programme PVBI a été lancé en octobre 2001 dans le but d'indemniser les propriétaires de résidences, de commerces ou d'industrie dans les zones désignées des municipalités de Port Hope et de Clarington qui subissent des pertes financières au moment de la vente ou de la location de leur propriété ou des difficultés à renouveler leur hypothèque en raison de l'Initiative. Pour les conseils municipaux de Port Hope et de Clarington, le programme PVBI est une mesure d'atténuation économique importante.

Les principaux éléments du programme PVBI sont notamment :

- un processus de règlement des demandes d'indemnisation
- un processus d'appel;
- la nomination d'agents de rémunération indépendants pour siéger aux appels

ACTIVITÉS DE 2004-2005

Situé sur la rue principale, le bureau du programme PVBI a fourni des renseignements et de l'assistance aux propriétaires, leur offrant des services personnalisés et confidentiels pour les aider à résoudre les questions liées à la vente des propriétés. Le marché immobilier ne s'est pas affaibli durant l'année, révélant l'absence d'effets généralisés imputables aux projets. Certaines pertes ont été accusées dans le cas de propriétés situées à proximité immédiate des sites de décontamination proposés ou le long des routes de transport. Tout au long de l'année, le programme PVBI a communiqué avec les représentants du secteur immobilier pour leur fournir des mises à jour sur l'avancement des projets. Le personnel du programme a également envoyé deux brochures aux agents immobiliers pour les aider à expliquer à leurs clients les tenants et les aboutissants des projets. Outre les présentations qu'ils ont données aux chambres immobilières de Port Hope et de Durham, les journées portes ouvertes et les réunions communautaires, les employés du programme ont participé aux salons du foyer et professionnels ainsi qu'à la foire d'automne de Port Hope. Ils ont également rencontré les agents de rémunération nommés pour siéger aux appels, afin de leur fournir une mise à jour sur les projets et de répondre aux questions touchant le processus de PVBI.

TORONTO (MALVERN)**HISTORIQUE**

En 1980, on a découvert de la terre contaminée par le radium sur le site d'une ancienne exploitation agricole qui fait aujourd'hui partie de la collectivité urbaine de Malvern à Toronto. En 1996, le Bureau a assuré le nettoyage et la décontamination complètes des aménagements de terrains et des propriétés résidentielles et construit un monticule de stockage temporaire. Les matières assujetties au régime de l'autorisation ont été récupérées et transférées dans l'entrepôt de stockage autorisé du BGDRFA situé aux LCR. La terre légèrement contaminée a été disposée dans le monticule de stockage appelé site de stockage temporaire de l'avenue Passmore. Un programme de surveillance modelé d'après l'expérience de Port Hope a été établi pour faire en

sorte que les prochains projets municipaux d'entretien ou de reconstruction entrepris dans le voisinage des sites de nettoyage ne soient pas gênés par l'apparition inattendue de déchets contaminés.

ACTIVITÉS DE 2004-2005

La surveillance environnementale du site de stockage temporaire de l'avenue Passmore est accomplie en vertu d'une entente relative aux recouvrements des coûts conclue entre le BGDRFA et l'Ontario. Elle continue de montrer que le site n'a aucun impact sur l'environnement avoisinant. Le BGDRFA envoie son rapport annuel de surveillance à la ville de Toronto et le met à la disposition du public dans la bibliothèque publique de Malvern.

ITINÉRAIRE DE TRANSPORT DANS LE NORD

HISTORIQUE

Au début des années 90, le BGDRFA a déterminé 20 sites contaminés le long de l'itinéraire de transport dans le Nord (ITN), l'itinéraire de 2 200 km emprunté dans le passé pour le transport de minerai et de concentré d'uranium et de radium entre les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta. Par le truchement d'un réseau de lacs et de rivières (y compris le Grand lac de l'Ours et les rivières MacKenzie, Slave et Athabaska), l'ITN s'étend du site de l'usine de Port Radium sur la rive du Grand lac de l'Ours, à Fort McMurray. En 1991, les études sur les points de transfert ont débuté et, jusqu'à 1996, des inspections ont été effectuées chaque année. De 1993 à 2003, environ 47 000 m³ de terre contaminée par l'uranium ont été retirés de neuf sites à Fort McMurray et regroupés dans un monticule en surface. D'autres déchets (200 m³) ont été retirés de deux sites situés à proximité de lieux habités. En 2003, le BGDRFA a supervisé les

travaux visant à décontaminer les barges de la Rivière au Foin et à stabiliser les matériaux stockés à Fort Fitzgerald.

ACTIVITÉS DE 2004-2005

Le BGDRFA a exécuté des tâches de caractérisation radiologique dans la section de l'ITN située à South Slave. Les résultats préliminaires de ces enquêtes indiquaient la présence de déchets historiques (déversement de pechblende) à Fort Fitzgerald, Bell Rock, Fort Smith et le long des routes de portage. Les études ont révélé que des travaux souterrains plus durables allaient être requis pour faire des évaluations plus explicites du volume de déchets et des options de gestion. Le BGDRFA continue de regrouper des données relatives aux enquêtes et aux travaux de décontamination entrepris le long de l'ITN. Un rapport préliminaire devrait être prêt dans la première moitié de l'exercice 2005-2006.

FORT McMURRAY

HISTORIQUE

Pendant 25 années, entre les années 30 et les années 60, des péniches transportant de l'uranium et du minerai de radium partaient du Grand lac de l'Ours dans les Territoires du Nord-Ouest, empruntaient un réseau de lacs et de rivières pour amener la cargaison vers des quais de transbordement à Waterways (aujourd'hui Fort McMurray, en Alberta), d'où partaient les trains à destination de Port Hope. Le déversement accidentel de certains matériaux, principalement aux points de transbordement, explique la contamination de certains sites.

Les travaux de décontamination de Fort McMurray ont débuté en 1992, quand le BGDRFA a commencé à examiner certains tronçons de cette voie maritime de quelque 2 200 km et a découvert que plusieurs sites présentaient des niveaux élevés de radioactivité. De 1993 à 1996, le BGDRFA a déblayé et retiré de la terre légèrement contaminée de huit propriétés riveraines.

En 2002, les travaux ont débuté dans la neuvième propriété où les derniers 9 000 m³ de terre contaminée

ont été déblayés pour être disposés dans une cellule de stockage spéciale dans la décharge de Fort Murray. Le recouvrement définitif de l'installation de gestion des déchets a été réalisé en 2003. L'achèvement, en été 2003, du projet du site de Waterways à Fort McMurray a sonné la fin d'une décennie d'efforts de nettoyage et de gestion sûre d'environ 43 500 m³ de terre légèrement contaminée dans plusieurs sites de cette ville du nord de l'Alberta. La propriété de Waterways fait désormais partie du réseau de parcs et de chemins publics de la communauté.

ACTIVITÉS DE 2004-2005

Le BGDRFA continue d'assurer une surveillance continue des sites et de prélever et d'analyser les eaux souterraines et le lixiviat. Il contrôle également les rayonnements ambiants et inspecte et évalue les dénivellations adjacentes à l'Installation de gestion à long terme. Le BGDRFA continue également de surveiller les dénivellations à l'ouest et au nord-est de Prairie Creek pour s'assurer qu'elles ne subissent aucune érosion et vérifier la stabilité de la terre.

AUTRES ACTIVITÉS DU PROGRAMME DES DÉCHETS HISTORIQUES

Le BGDRFA a réalisé diverses inspections et procédés pour s'assurer de l'intégrité des DRFA actuellement stockés dans deux entrepôts autorisés du BGDRFA situés aux LCR. En collaboration avec le personnel des LCR, le personnel du Bureau a travaillé du début juin à août 2004 et terminé le projet conformément au budget et en avance sur le calendrier. Le projet consistait notamment :

- à inspecter 2 212 barils en acier, 100 autres conteneurs et 370 palettes en bois (le contenu intégral des deux entrepôts);
- à déterminer et à séquestrer 60 barils détériorés et 30 palettes incompatibles;
- à sureballer les 60 barils détériorés et 30

autres barils en acier dans des suremballages en acier;

- à mettre à jour l'inventaire des déchets emballés;
- à regrouper les barils intacts sur des palettes uniformes.

Durant l'année, le personnel du BGDRFA a également évalué les efforts qui seraient requis pour éliminer les articles contaminés au radium des aires de travail et de l'espace de stockage du hangar d'un aéroport canadien. Le propriétaire des lieux s'en est servi pour poser les assises d'un contrat de décontamination de la propriété.

PERMIS DÉLIVRÉS PAR LA CCSN AU BGDRFA

Le BGDRFA détient présentement cinq permis de la CCSN pour diverses exploitations et installations. Le tableau qui suit résume les obligations du BGDRFA en ce qui a trait aux permis.

| Installation* | Numéro et type de permis | Description | Date d'expiration |
|--|--|---|--|
| Laboratoire du bureau régional de Port Hope | 20004-7-06.0 Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement | Permis pour le laboratoire du BGDRFA situé à Port Hope, en Ontario | 30 sep. 2006 |
| Site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine | WNSL-W1-182.1/2006, Permis de déchets de substances nucléaires | Permis pour le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine à Port Hope en Ontario | 31 déc. 2006 |
| Installation de gestion des déchets de Port Hope | WNSL-W1-344-1.2/ind, Permis de déchets de substances nucléaires | Permis pour le site de consolidation du prolongement de la rue Pine, le site de consolidation de la rue Strachan et le site de stockage temporaire de la station de traitement des eaux usées à Port Hope, en Ontario | Durée indéterminée à partir de la date d'émission (2 juin 2002) |
| Substances réglementées utilisées sur des lieux non précisés | WNSL-W2-2202.1/2006, Permis de déchets de substances nucléaires | Gestion des DRFA historiques dans les sites canadiens | 30 nov. 2006 |
| Analyse de fluorescence des rayons X | 20004-15-06.0 Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement | Permis délivré pour l'analyseur de fluorescence des rayons X utilisé ou entreposé au laboratoire du bureau régional du BGDRFA à Port Hope, en Ontario | 30 avril 2006 |

*Cinq autres monticules de stockage des déchets radioactifs de faible activité non autorisés sont également surveillés par le BGDRFA. Il s'agit du monticule de stockage du chemin Lakeshore et du site de stockage temporaire de l'avenue Passmore, tous deux situés à Toronto, de l'Installation de gestion à long terme de Fort McMurray située à Fort McMurray, en Alberta, et des monticules de stockage provisoire de Fort Smith et de Tulita situés dans les Territoires du Nord-Ouest.

PROGRAMME DES DÉCHETS COURANTS

Les services publics d'électricité, les organismes de recherche nucléaire, les fabricants de combustible nucléaire ainsi que les organismes qui produisent ou utilisent des radio-isotopes, à des fins médicales ou autres, produisent régulièrement des déchets radioactifs de faible activité. Ces générateurs sont responsables des déchets qui résultent de leurs activités. L'accumulation annuelle de ces déchets au Canada est de l'ordre d'environ 4 000 m³.

RNCan sollicite fréquemment le concours technique du BGDRFA lorsque le Ministère élabore des politiques et des stratégies visant la gestion à long terme de ces déchets. Sur demande et au besoin, le BGDRFA prête également main forte à RNCan afin de lui permettre de réaliser certaines activités de concert avec des organisations internationales, telle que l'AIEA et l'Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'énergie nucléaire.

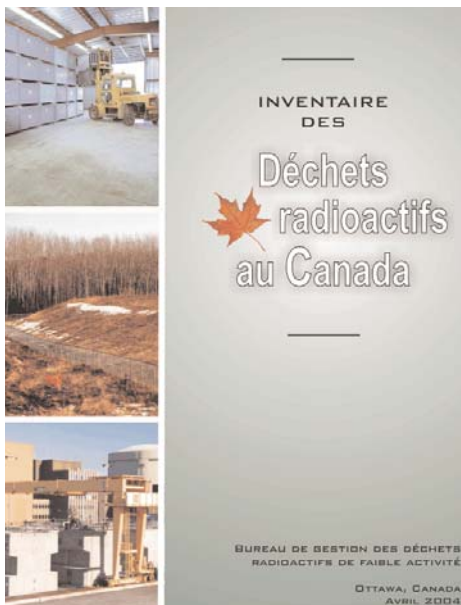
Délégué du Canada au groupe de travail chargé des zones urbaines, le BGDRFA continue de participer au programme de l'AIEA en ce qui a trait à la modélisa-

tion environnementale sur la sûreté en matière de radioactivité (EMRAS), établi à Vienne. Les travaux de ce groupe sont axés sur l'émission de radionucléides dans des types d'environnement particuliers (p. ex. environnements urbain et aquatique), sur la restauration des sites contenant des résidus radioactifs et sur l'impact de la radioactivité environnementale sur les espèces non humaines. En 2004, le BGDRFA a assisté aux deux séances qui se sont tenues à Vienne, en avril et en novembre.

Le BGDRFA a assisté au symposium sur le stockage des déchets radioactifs de faible activité qui s'est tenu à Cordoba, en Espagne, en décembre 2004 et a contribué à la deuxième (avril 2004) et à la troisième (novembre 2004) réunions du groupe de travail sur la décontamination. Ces réunions avaient trait à la "décontamination des sites contenant des résidus radioactifs" dans le cadre du programme EMRAS de l'AIEA. De plus, au nom du Canada, le BGDRFA a participé au processus visant l'établissement d'un système international de conservation des données sur les inventaires de déchets.

INVENTAIRE DES DÉCHETS RADIOACTIFS AU CANADA

Après l'avoir mis à jour, le BGDRFA a diffusé, en décembre 2004, "l'Inventaire des déchets radioactifs au Canada". Ce rapport donne l'inventaire des déchets radioactifs du Canada jusqu'à la fin 2003. Il fournit un aperçu général de la production et de l'accumulation des déchets radioactifs au Canada, ainsi que les informations prévisionnelles connexes. Les données présentées dans le rapport découlent de multiples sources, y compris des documents réglementaires, des rapports publiés et d'autres documents d'information fournis par l'organisme de réglementation, les générateurs de déchets et les installations de gestion des déchets.



À l'heure actuelle, les déchets radioactifs du Canada proviennent des mines et des usines de concentration d'uranium, des raffineries d'uranium et des usines de conversion de l'uranium, de la fabrication de combustible nucléaire, de l'exploitation de réacteurs nucléaires pour la production d'électricité, de la recherche nucléaire et de la production et de l'utilisation de radio-isotopes. Les déchets radioactifs sont classés en trois catégories : les déchets de combustible nucléaire, les déchets radioactifs de faible activité et les résidus de mine et de traitement d'uranium.

Conformément à la politique-cadre en matière de déchets radioactifs, les propriétaires de déchets radioactifs sont responsables du financement, de l'organisation, de la gestion et de l'exploitation des installations nécessaires à l'évacuation de leurs déchets. Il est admis que les dispositions peuvent varier selon les catégories de déchets.

Les déchets radioactifs sont actuellement gérés d'une manière sûre et respectueuse de l'environnement. Le stockage de ces déchets se fait selon les exigences de la CCSN.

PROGRAMME D'INFORMATION

Le BGDRFA fournit de l'information au sujet des DRFA et de la façon dont ils sont gérés au Canada. Les membres du personnel de ses bureaux de Port Hope et d'Ottawa répondent quotidiennement aux demandes de renseignements reçues par téléphone, par la poste ou par courriel ou encore présentées en personne.

Fortement apprécié du public, le site Web du BGDRFA a été visité plus de 1 400 fois par mois en 2004-2005. Les demandes de renseignements auxquelles le Bureau a répondu provenaient de tous les coins du Canada et de l'étranger. Dans le cadre du programme d'information de l'exercice

précédent, le Bureau a rédigé des bulletins sur le PRPH qu'il a envoyé une fois par trimestre à plus de 14 000 résidents locaux.

Pour mieux servir son principal client, RNCAN, ainsi que le public, le Bureau a déménagé son bureau d'Ottawa en juillet 2004.

Le bureau est désormais situé au 1900, promenade City Park. Le BGDRFA a également déménagé son bureau principal d'Ottawa à Port Hope, où il a accueilli des visiteurs étrangers venus de Belgique, de France, du Japon et des États-Unis.

Acronymes

| | | | |
|----------|--|---------|---|
| AIEA : | Agence internationale de l'énergie atomique | IRPH : | Initiative de la région de Port Hope |
| BGDRFA : | Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité | ITN : | Itinéraire de transport dans le Nord |
| CCSN : | Commission canadienne de sûreté nucléaire | LCR : | Laboratoires de Chalk River |
| DRFA : | Déchets radioactifs de faible activité | NTCL : | Northern Transportation Company Limited |
| EACL : | Énergie atomique du Canada limitée | PCP : | Programme de conformité des propriétés |
| EIP : | Échange d'information sur les projets | PSTC : | Programme de surveillance des travaux de construction |
| EMRAS : | Programme de modélisation environnementale sur la sûreté en matière de radioactivité | PVBI : | Protection de la valeur des biens immobiliers |
| IGLT : | Installation de gestion à long terme | RNCAN : | Ressources naturelles Canada |

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Les activités du BGDRFA sont financées par RNCAN conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente) conclue avec EACL. La comptabilité et les systèmes de contrôle financier du BGDRFA sont conformes à ceux d'EACL.

Avant le début de chaque exercice financier, le BGDRFA présente un plan d'activités annuel à RNCAN pour approbation. Ce plan précise la façon dont le BGDRFA entend donner suite aux priorités identifiées par RNCAN compte tenu des ressources financières octroyées. Chaque trimestre, le personnel du BGDRFA et celui de la Division de

l'uranium et des déchets radioactifs de RNCAN examinent le plan et, au besoin, y apportent les modifications qui s'imposent.

Les états financiers présentés dans le présent rapport annuel font état des coûts d'exploitation du BGDRFA pour l'exercice terminé le 31 mars 2005. Le tableau présenté résume l'affectation du financement assuré par RNCAN aux secteurs d'activités visés par le mandat du BGDRFA pendant l'exercice 2004-2005. À des fins de comparaison, les données de 2003-2004 sont également fournies.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

| PROGRAMMES | TOTAL DES DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS) | |
|--|--|--------------|
| | 2003-2004 | 2004-2005 |
| PROGRAMME DES DÉCHETS HISTORIQUES | | |
| INITIATIVE DE LA RÉGION DE PORT HOPE | | |
| Région de Port Hope - Projets de stockage à long terme | 7 558* | 6 799* |
| Région de Port Hope - Programme de protection de la valeur des biens immobiliers | 198 | 237 |
| Gestion provisoire des déchets de Port Hope | 1 593 | 896 |
| Total partiel : Initiative de la région de Port Hope | 9 349 | 7 932 |
| INITIATIVES DES SITES DANS LE NORD | | |
| Fort McMurray | 718 | 33 |
| Itinéraire de transport dans le Nord | 56 | 171 |
| Total partiel : Initiative des sites dans le Nord | 774 | 204 |
| INITIATIVES VISANT LES AUTRES DÉCHETS ANTÉRIEURS | | |
| Toronto (Malvern) | 25 | 30 |
| Déchets antérieurs à d'autres endroits | 53 | 158 |
| Total partiel : Initiatives visant les autres déchets antérieurs | 78 | 188 |
| AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE MANDAT | | |
| Programme des déchets courants | 69 | 67 |
| Programme d'information | 121 | 155 |
| Réorganisation du BGDRFA | 0 | 57 |
| Total partiel : Autres activités prévues dans le mandat | 190 | 279 |
| *Moins le recouvrement des coûts de Toronto (Malvern) en Ontario | (25) | (30) |
| TOTAL DES DÉPENSES FINANCÉES PAR RNCAN | 10 366 | 8 573 |

* Inclut les crédits sur les écarts de la paie.

CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Chaque année, EACL fait l'objet d'une vérification par le Bureau du vérificateur général et Ernst & Young. La vérification s'effectue conformément aux normes généralement établies pour la vérification. Puisque le BGDRFA fait partie d'EACL, ses résultats financiers entrent dans la portée de cette vérification et sont touchés par l'opinion exprimée dans le rapport de vérification.